



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Departmental Individual Standing Offer (DISO)
Offre à commandes individuelle du département(OCID)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

DOCUMENT CONTIENT DES EXIGENCES
RELATIVES À LA SÉCURITÉ /
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet OAC décontamination,démolition, iso	
Solicitation No. - N° de l'invitation EF928-190007/A	Date 2019-06-13
Client Reference No. - N° de référence du client EF928-19-0007	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier MTC-8-41061 (775)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTC-775-15360	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2019-06-07	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-08-08	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Aguilera, Maria Pia	Buyer Id - Id de l'acheteur mtc775
Telephone No. - N° de téléphone (514) 592-3823 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

MODIFICATION 001 :

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DES SOUMISSIONS

VEUILLEZ NOTER QUE LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS PRÉCÉDEMMENT FIXÉE AU 25 JUILLET 2019 EST MAINTENANT FIXÉE AU **08 AOÛT 2019 À 14H00 HAE** (HEURE AVANCÉE DE L'EST).

REMPLACEMENT DU FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX :

Le « APPENDICE 4 - FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX – **REV.1** » ci-joint annule et remplace le Appendice 4 faisant partie de la demande original.

All other terms and conditions remain unchanged

APPENDICE 4 - FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX – REV.1

Pour cet appendice, les définitions suivantes s'appliquent :

Surintendant :

Le surintendant est présent sur le chantier pour planifier, organiser, coordonner, réaliser et diriger l'exécution des travaux afin de respecter le calendrier d'exécution, le budget et la réglementation. Il assure la logistique, le respect des conditions de travail et la sécurité du chantier. Il contrôle également la qualité des travaux exécutés.

LE RÔLE DU SURINTENDANT

- Planifier, coordonner et ordonnancer des travaux;
- Gérer de la santé et sécurité sur son chantier;
- Intervenir, communiquer et négocier avec tous les intervenants du projet;
- Gérer du matériel : livraison, réception, entreposage et manutention des équipements et matériaux;
- Contrôler de la qualité des travaux.

LES PRINCIPALES TÂCHES DU SURINTENDANT

- Participer à réaliser les travaux selon la portée des travaux et les exigences fournis;
- Planifier et ordonnancer les travaux des sous-traitants;
- Suivre l'avancement des travaux et signaler les écarts / problématiques;
- Communiquer avec les sous-traitants pour s'assurer de leurs disponibilités en temps opportuns;
- Gérer les problèmes opérationnels susceptibles d'affecter la bonne marche du projet;
- Documenter les changements et l'évolution des travaux;
- Prévenir et gérer les conflits;
- Assurer un suivi auprès du chargé de projet de l'entrepreneur;
- Agir comme représentant du maître d'œuvre en matière de santé et sécurité du travail;
- Participer aux réunions de chantier;
- Rédiger les rapports journaliers des travaux et des quantités complétés.

Chef d'équipe :

Employé de l'entrepreneur qui à la demande expresse de l'employeur exerce, en plus de son métier ou occupation, des fonctions de supervision ou de coordination lorsqu'il y a plus d'un groupe de plus d'un travailleur sur le chantier;

Personnel régulier en décontamination et démolition/déconstruction :

Employé de l'entrepreneur qui à la demande expresse de l'employeur exerce, en plus de son métier ou occupation, des tâches de réalisation des travaux de décontamination et/ou démolition sur le chantier; Il doit avoir toutes les attestations (ex. formation, essai d'ajustement, etc.) et carte de compétence prévues dans la réglementation pour exercer ce type de travail.

Refus des commandes de la part des détenteurs de l'Offres à commandes :

Un registre du nombre de refus de la part des détenteurs d'une offre à commandes sera tenu. TPSGC se réserve le droit de ne plus engager les services des détenteurs ayant refusé plus de 5 projets (commandes subséquentes) sans justification valide.

B1. Travaux d'élimination de matériaux dangereux et de démolition/déconstruction

Pour les fins de la présente évaluation, compléter uniquement les cellules ombragées et ne pas tenir compte des heures et des montants fictifs. Ces paramètres ont été établis afin d'effectuer une évaluation uniforme. L'ensemble des taux horaires et le pourcentage de profit sur les matériaux inscrits dans le tableau et soumis par le Proposant deviendront les taux et le pourcentage référence lors des commandes subséquentes.

TPSGC reconnaît qu'il y a des différences pour les méthodes et les équipements de protection individuelle (ÉPI) selon le type de matériaux dangereux à traiter, mais elles sont très peu significatives dans la détermination des taux horaires. Alors, pour éviter toute confusion et avoir une base de référence, que ce soit des travaux exécutés sur des matériaux contenant de l'amiante, des moisissures, du plomb ou des fientes, un seul taux horaire est demandé.

Tableaux pour les deux premières années de l'offre à commande :

HORAIRE NORMAL

Description	Taux horaire (\$/H)	Prime de soir (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
Main d'œuvre	Horaire normal			
Surintendant			1 000 H	
Chef d'équipe			1 000 H	
Personnel régulier			5 000 H	
Majoration pour coordination de projet (%)**			\$100 000.00	
Matériaux/Équipements Sous-traitance				
Majoration profit (%)*			\$100 000.00	
Total de la soumission				\$

* Le présent pourcentage (%) est uniquement pour le profit sur les matériaux/équipements et/ou la sous-traitance.

** Le présent pourcentage (%) est uniquement pour le temps (taux horaire).

TRAVAUX AVEC QUART DE TRAVAIL DÉBUTANT APRÈS MINUIT

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
Main d'œuvre	Travaux avec quart de travail débutant après minuit (ex. travaux de nuit)		
Surintendant		10 H	
Chef d'équipe		10 H	
Personnel régulier		50 H	
Total de la soumission			\$

TRAVAUX AVEC QUART DE TRAVAIL DÉBUTANT ENTRE MINUIT LE VENDREDI ET 1H00AM LE LUNDI

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
Main d'œuvre	Travaux avec quart de travail débutant entre minuit le vendredi et 1h00am le lundi. (ex. travaux de fin de semaine)		
Surintendant		10 H	
Chef d'équipe		10 H	
Personnel régulier		50 H	
Total de la soumission			\$

Les frais maximum d'hébergement et de déplacement engagés par l'entrepreneur avec l'autorisation de TPSGC lui seront remboursés conformément à la directive du Conseil du Trésor sur les voyages. Le calcul pour les frais de déplacement pourront être imputés qu'à un seul véhicule transportant l'équipe de travail et ce, en tenant compte que le point de départ du véhicule sera toujours pour la région de l'Ouest du Québec, celui de la Place Bonaventure (H5A 1L6) à Montréal et pour la région de l'Est du Québec, celui du nouvel édifice fédéral de Québec (1550 Avenue. d'Estimaerville, G1J 5E9) ou le bureau de l'entrepreneur situé le plus près du projet.

Prenez note qu'une visite des lieux pourrait être nécessaire avant l'émission d'une commande subséquente. Les frais de déplacements devront alors être assumés par l'entrepreneur.

Tableaux pour la première année d'option de l'offre à commande :**HORAIRE NORMAL**

Description	Taux horaire (\$/H)	Prime de soir (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
Main d'œuvre	Horaire normal			
Surintendant			1 000 H	
Chef d'équipe			1 000 H	
Personnel régulier			5 000 H	
Majoration pour coordination de projet (%)**			\$100 000.00	
Matériaux/Équipements Sous-traitance				
Majoration profit (%)*			\$100 000.00	
Total de la soumission				\$

* Le présent pourcentage (%) est uniquement pour le profit sur les matériaux/équipements et/ou la sous-traitance.

** Le présent pourcentage (%) est uniquement pour le temps (taux horaire).

TRAVAUX AVEC QUART DE TRAVAIL DÉBUTANT APRÈS MINUIT

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
Main d'œuvre	Travaux avec quart de travail débutant après minuit (ex. travaux de nuit)		
Surintendant		10 H	
Chef d'équipe		10 H	
Personnel régulier		50 H	
Total de la soumission			\$

TRAVAUX AVEC QUART DE TRAVAIL DÉBUTANT ENTRE MINUIT LE VENDREDI ET 1H00AM LE LUNDI

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
<i>Main d'œuvre</i>	<i>Travaux avec quart de travail débutant entre minuit le vendredi et 1h00am le lundi. (ex. travaux de fin de semaine)</i>		
Surintendant		10 H	
Chef d'équipe		10 H	
Personnel régulier		50 H	
Total de la soumission			\$

Les frais maximum d'hébergement et de déplacement engagés par l'entrepreneur avec l'autorisation de TPSGC lui seront remboursés conformément à la directive du Conseil du Trésor sur les voyages. Le calcul pour les frais de déplacement pourront être imputés qu'à un seul véhicule transportant l'équipe de travail et ce, en tenant compte que le point de départ du véhicule sera toujours pour la région de l'Ouest du Québec, celui de la Place Bonaventure (H5A 1L6) à Montréal et pour la région de l'Est du Québec, celui du nouvel édifice fédéral de Québec (1550 Avenue. d'Estimauville, G1J 5E9) ou le bureau de l'entrepreneur situé le plus près du projet.

Prenez note qu'une visite des lieux pourrait être nécessaire avant l'émission d'une commande subséquente. Les frais de déplacements devront alors être assumés par l'entrepreneur.

Tableaux pour la deuxième année d'option de l'offre à commande :**HORAIRE NORMAL**

Description	Taux horaire (\$/H)	Prime de soir (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
Main d'œuvre	Horaire normal			
Surintendant			1 000 H	
Chef d'équipe			1 000 H	
Personnel régulier			5 000 H	
Majoration profit pour coordination de projet (%)**			\$100 000.00	
Matériaux/Équipements Sous-traitance				
Majoration profit (%)*			\$100 000.00	
Total de la soumission				\$

* Le présent pourcentage (%) est uniquement pour le profit sur les matériaux/équipements et/ou la sous-traitance.

** Le présent pourcentage (%) est uniquement pour le temps (taux horaire).

TRAVAUX AVEC QUART DE TRAVAIL DÉBUTANT APRÈS MINUIT

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
Main d'œuvre	Travaux avec quart de travail débutant après minuit (ex. travaux de nuit)		
Surintendant		10 H	
Chef d'équipe		10 H	
Personnel régulier		50 H	
Total de la soumission			\$

TRAVAUX AVEC QUART DE TRAVAIL DÉBUTANT ENTRE MINUIT LE VENDREDI ET 1H00AM LE LUNDI

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
<i>Main d'œuvre</i>	<i>Travaux avec quart de travail débutant entre minuit le vendredi et 1h00am le lundi. (ex. travaux de fin de semaine)</i>		
Surintendant		10 H	
Chef d'équipe		10 H	
Personnel régulier		50 H	
Total de la soumission			\$

Les frais maximum d'hébergement et de déplacement engagés par l'entrepreneur avec l'autorisation de TPSGC lui seront remboursés conformément à la directive du Conseil du Trésor sur les voyages. Le calcul pour les frais de déplacement pourront être imputés qu'à un seul véhicule transportant l'équipe de travail et ce, en tenant compte que le point de départ du véhicule sera toujours pour la région de l'Ouest du Québec, celui de la Place Bonaventure (H5A 1L6) à Montréal et pour la région de l'Est du Québec, celui du nouvel édifice fédéral de Québec (1550 Avenue. d'Estimauville, G1J 5E9) ou le bureau de l'entrepreneur situé le plus près du projet.

Prenez note qu'une visite des lieux pourrait être nécessaire avant l'émission d'une commande subséquente. Les frais de déplacements devront alors être assumés par l'entrepreneur.

B2. Travaux d'isolation

Pour les fins de la présente évaluation, compléter uniquement les cellules ombragées et ne pas tenir compte des heures, des distances et des montants fictifs. Ces paramètres ont été établis afin d'effectuer une évaluation uniforme. L'ensemble des taux horaires et le pourcentage de profit sur les matériaux inscrits dans le tableau et soumis par le Proposant deviendront les taux et le pourcentage référence lors des commandes subséquentes.

Tableaux pour les deux premières années de l'offre à commande**HORAIRE NORMAL**

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
Main d'œuvre	Normal		
Calorifugeur		1000 H	
Matériaux/Équipements Sous-traitance			
Majoration profit (%)*		\$50,000.00	
Total de la soumission			\$

* Le présent pourcentage (%) est uniquement pour le profit sur les matériaux/équipements/transport/disposition et/ou sous-traitance

TRAVAUX AVEC QUART DE TRAVAIL DÉBUTANT APRÈS MINUIT

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
Main d'œuvre	Travaux avec quart de travail débutant après minuit (ex. travaux de nuit)		
Calorifugeur		10 H	
Total de la soumission			\$

TRAVAUX AVEC QUART DE TRAVAIL DÉBUTANT ENTRE MINUIT LE VENDREDI ET 1H00AM LE LUNDI

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
<i>Main d'œuvre</i>	<i>Travaux avec quart de travail débutant entre minuit le vendredi et 1h00am le lundi. (ex. travaux de fin de semaine)</i>		
Calorifugeur		10 H	
Total de la soumission			\$

Les frais maximum d'hébergement et de déplacement engagés par l'entrepreneur avec l'autorisation de TPSGC lui seront remboursés conformément à la directive du Conseil du Trésor sur les voyages. Le calcul pour les frais de déplacement pourront être imputés qu'à un seul véhicule transportant l'équipe de travail et ce, en tenant compte que le point de départ du véhicule sera toujours pour la région de l'Ouest du Québec, celui de la Place Bonaventure (H5A 1L6) à Montréal et pour la région de l'Est du Québec, celui du nouvel édifice fédéral de Québec (1550 Avenue. d'Estimauville, G1J 5E9) ou le bureau de l'entrepreneur situé le plus près du projet.

Prenez note qu'une visite des lieux pourrait être nécessaire avant l'émission d'une commande subséquente. Les frais de déplacements devront alors être assumés par l'entrepreneur.

Tableaux pour la première année d'option de l'offre à commande**NORMAL**

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
Main d'œuvre	Normal		
Calorifugeur		1000 H	
Matériaux/Équipements Sous-traitance			
Majoration profit (%)*		\$50,000.00	
Total de la soumission			\$

* Le présent pourcentage (%) est uniquement pour le profit sur les matériaux/équipements/transport/disposition et/ou la sous-traitance.

TRAVAUX AVEC QUART DE TRAVAIL DÉBUTANT APRÈS MINUIT

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
Main d'œuvre	Travaux avec quart de travail débutant après minuit (ex. travaux de nuit)		
Calorifugeur		10 H	
Total de la soumission			\$

TRAVAUX AVEC QUART DE TRAVAIL DÉBUTANT ENTRE MINUIT LE VENDREDI ET 1H00AM LE LUNDI

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
<i>Main d'œuvre</i>	<i>Travaux avec quart de travail débutant entre minuit le vendredi et 1h00am le lundi. (ex. travaux de fin de semaine)</i>		
Calorifugeur		10 H	
Total de la soumission			\$

Les frais maximum d'hébergement et de déplacement engagés par l'entrepreneur avec l'autorisation de TPSGC lui seront remboursés conformément à la directive du Conseil du Trésor sur les voyages. Le calcul pour les frais de déplacement pourront être imputés qu'à un seul véhicule transportant l'équipe de travail et ce, en tenant compte que le point de départ du véhicule sera toujours pour la région de l'Ouest du Québec, celui de la Place Bonaventure (H5A 1L6) à Montréal et pour la région de l'Est du Québec, celui du nouvel édifice fédéral de Québec (1550 Avenue. d'Estimauville, G1J 5E9) ou le bureau de l'entrepreneur situé le plus près du projet.

Prenez note qu'une visite des lieux pourrait être nécessaire avant l'émission d'une commande subséquente. Les frais de déplacements devront alors être assumés par l'entrepreneur.

Tableaux pour la deuxième année d'option de l'offre à commande**NORMAL**

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
Main d'œuvre	Normal		
Calorifugeur		1000 H	
Matériaux/Équipements Sous-traitance			
Majoration profit (%)*		\$50,000.00	
Total de la soumission			\$

* Le présent pourcentage (%) est uniquement pour le profit sur les matériaux/équipements/transport/disposition et/ou la sous-traitance.

TRAVAUX AVEC QUART DE TRAVAIL DÉBUTANT APRÈS MINUIT

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
Main d'œuvre	Travaux avec quart de travail débutant après minuit (ex. travaux de nuit)		
Calorifugeur		10 H	
Total de la soumission			\$

TRAVAUX AVEC QUART DE TRAVAIL DÉBUTANT ENTRE MINUIT LE VENDREDI ET 1H00AM LE LUNDI

Description	Taux horaire (\$/H)	Temps et montants fictifs	Prix Total
Main d'œuvre	Travaux avec quart de travail débutant entre minuit le vendredi et 1h00am le lundi. (ex. travaux de fin de semaine)		
Calorifugeur		10 H	
Total de la soumission			\$

Les frais maximum d'hébergement et de déplacement engagés par l'entrepreneur avec l'autorisation de

TPSGC lui seront remboursés conformément à la directive du Conseil du Trésor sur les voyages. Le calcul pour les frais de déplacement pourront être imputés qu'à un seul véhicule transportant l'équipe de travail et ce, en tenant compte que le point de départ du véhicule sera toujours pour la région de l'Ouest du Québec, celui de la Place Bonaventure (H5A 1L6) à Montréal et pour la région de l'Est du Québec, celui du nouvel édifice fédéral de Québec (1550 Avenue. d'Estimauville, G1J 5E9) ou le bureau de l'entrepreneur situé le plus près du projet.

Prenez note qu'une visite des lieux pourrait être nécessaire avant l'émission d'une commande subséquente. Les frais de déplacements devront alors être assumés par l'entrepreneur.